

**Discours de M. le Haut-commissaire à l'occasion de la cérémonie des vœux  
aux corps constitués**

**5 décembre 2018**

**\* Seul le prononcé fait foi \***

[Ordre protocolaire]

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation ce soir, dans cette maison qui est celle de la République en Nouvelle-Calédonie, qui est donc également la vôtre. Nous voulons, avec Véronique, vous dire notre plaisir de vous accueillir pour adresser à chacune et chacun d'entre vous, à l'aube de la nouvelle année, nos vœux chaleureux de bonheur personnel et familial mais aussi d'épanouissement et de succès dans les engagements professionnels, associatifs, politiques qui vous amènent ici ce soir.

L'année 2017 a été, pour notre pays, une grande année de renouvellement républicain. C'est ainsi que se sont succédées les élections présidentielle, législatives puis sénatoriales, échéances majeures qui rythment notre vie démocratique. Dès le début de leur mandat, le Président de la République ainsi que le Premier Ministre, lors de la déclaration de politique générale du nouveau Gouvernement, ont exprimé leur engagement fort, qui a été celui de l'Etat depuis trente ans, sur le dossier calédonien. La visite du Premier ministre en Nouvelle-Calédonie au début du mois de décembre, sur laquelle je reviendrai, en témoigne tout particulièrement.

A côté de ces échéances politiques et de façon plus tragique, l'année 2017 a été marquée, pour notre nation, par des épreuves et des drames. A nouveau durant l'année passée, notre société et nos institutions ont été mises à l'épreuve du

terrorisme et plusieurs de nos concitoyens ont perdu la vie, victimes civiles du terrorisme ou serviteurs de l'Etat morts dans l'exercice de leur devoir.

La lutte contre le terrorisme djihadiste, que conduisent nos armées et nos forces de l'ordre avec courage et dévouement sur le territoire de la République comme au dehors a donné lieu, en 2017, à d'importants progrès. L'action de la coalition internationale a en effet permis de briser définitivement le ressort territorial de Daech en Irak et en Syrie. Dans ce contexte, je tiens à rendre ici hommage à tous ceux, militaires ou fonctionnaires, qui veillent sur les remparts de notre République, dans cette lutte âpre et sans cesse recommencée pour la sécurité de nos concitoyens et la protection de nos institutions.

S'il n'existe pas de phénomène ou de lieu de radicalisation spécifique en Nouvelle-Calédonie, soyez assurés qu'au regard de la menace qui pèse sur notre pays, les services de l'Etat, dans leur ensemble, demeurent particulièrement vigilants et attentifs. Plusieurs exercices ont ainsi été conduits à l'aéroport ou au port, certains avec nos alliés australiens.

Dans le domaine de l'insécurité, la situation en Nouvelle-Calédonie est atypique de la Métropole et des autres territoires ultramarins, avec une forte intensité des cambriolages, des vols de voitures, des coups et blessures volontaires, une banalisation de la violence chez les plus jeunes et une consommation excessive d'alcool et de psychotropes. Là encore, les forces de sécurité sont fortement mobilisées et le seront davantage en 2018.

Malgré un fort engagement des forces de l'ordre, l'insécurité préoccupe légitimement l'opinion publique. C'est pourquoi, dans la continuité des mesures des différents plans, tout sera fait avec détermination pour poursuivre le travail engagé pour faire baisser durablement la délinquance. La coordination des forces de sécurité sera renforcée, les opérations de lutte contre la délinquance se multiplieront. Ces mesures, qui s'ajoutent aux efforts durables consentis par l'Etat

pour renforcer les forces de police et de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie, s'inscriront dans un cadre global cohérent pour être encore plus efficaces.

En outre, l'expérimentation de la police de sécurité du quotidien à Nouméa, annoncée par le premier ministre le 5 décembre, permettra d'adapter au mieux les modes d'action des forces de l'ordre à la réalité des phénomènes. Enfin, l'Etat sera pleinement engagé avec le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes pour mieux prévenir le basculement de trop nombreux jeunes dans la délinquance.

Le Haut-commissariat a également été fortement mobilisé à la suite de l'échouement du Kea Trader sur le récif Durand le 12 juillet dernier. En étroite coordination avec le commandement de la zone maritime et avec les moyens de la Marine nationale, nous avons veillé à circonscrire au maximum l'impact environnemental de ce naufrage, accompagnant les moyens considérables mobilisés par l'armateur après que je l'en ai mis en demeure. Depuis plusieurs mois, les services de l'Etat, à Nouméa, à Paris et à Brest, en faisant appel aux meilleures compétences en la matière, sont constamment mobilisés. Le lien est fait avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes pour ce qui relève de leurs responsabilités. Les rejets de polluants constatés fin novembre, avec un impact notable malgré leurs très faibles quantités, à Lifou et sur la Grande Terre ont ainsi été suivis d'une réaction immédiate, en lien avec l'armateur, afin de poursuivre le pompage des dernières traces de fioul lourd encore présentes à bord. Si la déconstruction finale de l'épave prendra du temps, étant donné les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles ce chantier devra être conduit, l'Etat demeurera d'une vigilance sans faille, appuyée là aussi sur l'expertise de ses services au niveau national, pour que les conséquences environnementales de long terme de cet échouement soient réduites au strict minimum. J'attends dans les prochaines semaines les propositions de

l'armateur concernant la préparation de la phase de déconstruction sur place du navire.

L'année passée a été marquée par le début de la mise en œuvre de la 6<sup>e</sup> génération des contrats de développement, caractérisée par un engagement financier de l'Etat maintenu et une amélioration de l'architecture du dispositif afin de l'adapter au mieux aux besoins du pays. La possibilité nouvelle offerte par la génération de contrats de combiner crédits des contrats de développement et défiscalisation nationale au sein d'un même projet en matière de logement social a notamment fait la preuve de son efficacité pour répondre aux importants besoins. L'engagement financier fort de l'Etat via les contrats de développement, d'ailleurs, ne se démentira pas en 2018, bien au contraire. Comme l'a annoncé le Premier ministre lors de sa visite en début décembre, les crédits alloués par l'Etat l'année prochaine à ces contrats seront en forte augmentation afin de répondre à la totalité des besoins exprimés par les collectivités. Les montants engagés en 2018 devraient ainsi atteindre 8 Md de francs CFP en autorisations d'engagement contre 6 Md en 2017, soit une augmentation de 33%.

La fin de l'année 2017 a également vu le lancement sur le territoire des assises des outre-mer, dont le Président de la République a souhaité la tenue. En étroite coordination avec le gouvernement de la Calédonie, il a été décidé de les consacrer à un thème unique et particulièrement crucial pour l'avenir du pays : celui de la jeunesse. Le lancement des ateliers techniques en décembre, qui travaillent d'ores et déjà sur un diagnostic territorial, a permis de mesurer la bonne volonté, l'enthousiasme et la qualité de tous les acteurs associés, qu'ils représentent les collectivités calédoniennes ou la société civile. Les travaux se poursuivront donc en 2018 afin de déboucher durant le second trimestre sur des préconisations concrètes et de dégager des priorités partagées par tous. Je ne doute pas, pour ma part, que cet exercice permettra de compléter de manière adaptée et renouvelée la

gamme des outils dont disposent les pouvoirs publics dans leurs politiques en faveur de la jeunesse.

Mais 2018 sera 2018. 2018 sera l'année de la consultation sur la sortie de l'Accord de Nouméa, de la consultation sur l'accession à la pleine souveraineté, trente ans après les accords de Matignon, vingt ans après l'Accord de Nouméa. Le travail politique, juridique et technique de préparation de cette échéance majeure est engagé de longue haleine. Nous y avons oeuvré tout au long de l'année qui vient de s'achever. Cela s'est traduit par l'accord politique fort trouvé sous la présidence du Premier ministre lors du comité des signataires du mois de novembre sur la question sensible de l'inscription d'office des natifs sur la liste électorale spéciale de la consultation.

Ce climat renouvelé aura permis la mise en place du nouveau gouvernement local et je saisis cette occasion pour féliciter le président Philippe GERMAIN et le vice-président Jean-Louis D'ANGLEBERMES pour leur élection et pour leur dire à nouveau toute la disponibilité du haut-commissaire et de l'ensemble des services de l'Etat pour mener à bien les multiples chantiers que nous avons en commun.

Nous sommes au travail avec les forces politiques, jour après jour, semaine après semaine, notamment sur l'organisation du référendum. Outre le choix de la date, encore entre les mains du congrès, de multiples dispositions sont à arrêter pour que le scrutin soit incontestable, loyal, transparent, le jour du vote comme lors de la campagne qui le précédera.

Il faudra aussi que l'exigence de sérénité, de mesure, de respect mutuel soit présente à l'esprit de chacun de ceux qui s'engageront dans cette campagne. C'est le sens de l'annonce faite par le Premier ministre de la constitution d'un comité des sages, constitué de personnalités respectées pour leur hauteur de vue et leur stature morale qui auront à jouer un rôle de modérateur pour que l'âpreté de la joute ne dérive pas vers des tensions qui seraient bien loin de l'intérêt supérieur de la Nouvelle-Calédonie.

Dès la première quinzaine du mois de mars, un nouveau comité des signataires aura à évoquer ces questions d'organisation du scrutin. Il sera aussi l'occasion d'un point d'étape sur le dialogue resserré organisé avec les forces politiques : le bilan politique de l'Accord de Nouméa et les transferts de compétences, mais aussi la place de la Nouvelle-Calédonie dans le monde et le socle des valeurs et des projets qui font consensus. C'est un lourd programme, c'est une forte ambition, c'est une responsabilité collective majeure que d'aller aussi loin que possible sur ce socle du destin commun, sur ce qui rassemble au-delà de ce qui divise.

Le Président de la République a annoncé à la délégation calédonienne avec laquelle il a dialogué avant l'ouverture du dernier comité des signataires, sa visite avant le mois de mai. Ce déplacement, qui interviendra à quelques mois de la consultation et après trente ans d'engagement résolu de l'Etat dans le dialogue en Nouvelle-Calédonie, constituera le moment suprême pour exprimer le sens politique de cette année 2018.

Je sais que, pour beaucoup, parmi les autorités politiques comme parmi les citoyens calédoniens, c'est avec appréhension, sinon avec crainte qu'est vécue l'approche de la consultation et des conséquences de son résultat. Ces inquiétudes, je les comprends, car les fantômes d'un passé douloureux sont encore bien trop présents dans les mémoires pour qu'une telle échéance n'en rappelle pas l'image.

Cependant, au nom de l'Etat que je représente en Nouvelle-Calédonie, je tiens à vous adresser un message de confiance. Si discerner les risques à venir, les chausse-trappes et les limites du processus en cours est indispensable pour les conjurer, permettez-moi néanmoins de rappeler également le prix inestimable de ce que, ensemble, tous les partenaires de l'Accord de Nouméa ont accompli ici durant les trente dernières années. Cette culture du dialogue si singulière, dont vous, Mesdames et Messieurs, avez été les fondateurs et les artisans me paraît en effet, avec le recul, tout aussi importante pour l'avenir de ce pays que peuvent

l'être le système institutionnel et l'autonomie statutaire que les Accords ont permis de construire. C'est là tout le sens de l'hommage qu'a rendu le Premier ministre, lors de sa visite, à cette « voie calédonienne » singulière, au confluent de la rigueur de l'esprit institutionnel français et de la richesse de la culture océanienne du compromis et du consensus.

L'issue de ce processus lancé par les Accords et qui est aujourd'hui en vue doit donc d'abord être un commencement et non une fin. Ainsi et quel que soit *in fine* le choix des Calédoniens quant à la question des liens qu'ils souhaitent avec la France, je tiens à assurer ici à chacun d'entre vous que l'Etat, fidèle à ses engagements, assumera toutes les responsabilités qui sont les siennes, avec à l'esprit la fidélité à la parole donnée et le vif sentiment de ses devoirs vis-à-vis de tous les citoyens calédoniens.

Mais, mes amis, je vais vous dire ce qui me donne espoir de confiance, ce qui me donne envie de confiance, ce qui me donne confiance en somme : c'est que ce qui vous rassemble est bien plus fort et bien plus solide que ce qui vous sépare. Ce que les enfants de ce pays ont en commun, c'est l'amour de ce pays. L'amour de la Nouvelle-Calédonie, dans sa beauté, dans ses paysages, dans ses populations dans ses contradictions, dans son histoire lourde et ses progrès formidables ; cet amour vous le partagez tous et c'est sur ce terreau que grandira le pays de demain.

Que 2018 soit une grande et belle année pour la Nouvelle-Calédonie.

Que 2018 soit une année de succès et de bonheur pour chacune et chacun d'entre vous.

Vive la Nouvelle-Calédonie, vive la République, vive la France.